

# Actualité de sainte Jeanne d'Arc

par Olivier Lelibre

Cette conférence a été prononcée en avril 1999 à l'école des Saints-Cœurs de Jésus et Marie, en Vendée, à l'occasion du 90<sup>e</sup> anniversaire de la béatification de Jeanne d'Arc par saint Pie X (18 avril 1909). Le film scandaleux de Luc Besson et l'ignoble carte de vœux du ministre de l'Intérieur et des Cultes (pour le nouvel an 2000) prouvent, s'il en était besoin, la nécessité de connaître la vie et la mission de sainte Jeanne d'Arc : le combat continue.

NB : Les citations sans références sont généralement extraites de Régine PERNOUD, *Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 1986.

\*  
\* \*

**I**L Y A 90 ans aujourd'hui, saint Pie X béatifiait Jeanne la Pucelle, donnant aux Français du XX<sup>e</sup> siècle sa vie à imiter, sa mission à méditer : quelle vie et quelle mission ! Il domine l'histoire de France et l'histoire du monde, ce prodige dont le R.P. Janvier disait : « Dieu ne l'a fait que pour nous. » Après avoir retracé son déroulement, nous tenterons de comprendre cette leçon que Dieu nous a donnée, il y a plus de 500 ans, et que son Église a providentiellement rappelée aux Français de notre siècle, parce que c'est notre siècle qui en avait besoin. « La France, écrivait au XVI<sup>e</sup> siècle le cardinal Baronio, fils spirituel de saint Philippe Néri, a pour fondement l'honneur rendu aux saints ; elle subsistera tant qu'elle honorera les saints, elle périra lorsque l'impiété aura renversé ce fondement. » En ces temps d'effroyable impiété, honorons donc la patronne secondaire de la France que Péguy appelait « la sainte la plus grande après sainte Marie ». Mais, pour bien l'honorer, voyons sa vie et son message.

## Vie et mission de sainte Jeanne d'Arc

### État de la France en 1420

Le 21 mai 1420, avec l'accord de l'Université de Paris, du Parlement, des États-Généraux, de tous les corps constitués du royaume et du peuple de Paris, le traité de Troyes sanctionne l'effondrement de la construction capétienne. 1420 semble sonner le glas de la monarchie française. Henri V, roi d'Angleterre, devient régent de France et en sera le roi à la mort du malheureux Charles VI Le Fol, pauvre pantin entre les mains de son épouse : Isabeau de Bavière. Isabeau la dévergondée, comme on la surnomme, le poussant même à accepter l'exhérédation du dauphin légitime : leur fils Charles, âgé de 17 ans, qui n'est pas seulement privé de ses droits à la couronne mais banni et pourchassé. Sa filiation, pourtant incontestable, est même remise en cause. L'espoir d'une renaissance de la monarchie française ne repose plus alors que sur les épaules de ce garçon de 17 ans, faible, indécis, d'intelligence très moyenne qui, abandonné de presque tous, finit par douter de sa légitimité, d'autant que toutes ses tentatives militaires sont des échecs.

Peut-on encore dire qu'il y a « grande misère au royaume de France » ? Il n'y a plus de royaume de France mais un territoire partagé entre l'Angleterre victorieuse, ses puissants alliés bourguignons et le « royaume de Bourges » : le Berry et quelques terres fidèles dont le Mont Saint-Michel, qui subira 14 ans de siège mais ne tombera jamais aux mains de l'Anglais ! Pauvre France, soumise en grande partie aux exactions de l'occupant anglais et des mercenaires bourguignons. Martin Berruyer, évêque du Mans, écrit :

La France n'est plus qu'une caverne de brigands. (...) Plus de vérité, plus de science de Dieu sur la terre, un déluge de malédictions, de fourberies, d'homicides, de vols et d'adultères ; le sang par ruisseau, la terre dans le deuil...

Alain Chartier précise la cause de ces malédictions :

Péché de blasphème, vie voluptueuse et paresse ont mis les Français en la servitude.

### Jeanne et ses voix

A Domrémy, gros village français entre Verdun et Langres, aux confins de la Champagne et de la Lorraine, depuis longtemps (la Guerre dite de Cent Ans en a déjà 80 !) on vit dans la peur. A la peste noire ont succédé les soudards bourguignons qui pillent et violent. Alors... on prie, on espère ; un dicton circule : « Ce que mauvaise femme a fait, vierge sage l'aura défait » ; la mauvaise femme, c'est Isabeau de Bavière, mais qui sera la vierge sage ?

En 1420, à Domrémy, il y a une fillette de 8 ans qui prie et qui espère ; son prénom est Jeanne, mais tous l'appellent Jeannette (elle prononçait « Chanette »). Son père, Jacques Darc (ou Dare, prononcé Tar), laboureur estimé de tous, et sa mère, Isabelle Romée (nom donné aux pèlerins de Rome), ont eu 3 fils avant elle (Jacquemin, Pierre et Jean) et auront

encore une fille (Catherine). Si on voulait donner un nom de famille à Jeanne, ce serait Romée, selon la coutume du pays, mais nous verrons qu'elle choisira un autre nom.

Pour l'heure, c'est une fillette comme les autres qui ne sait ni lire ni écrire ; elle file, fait les travaux de la maison, jardine, nourrit les animaux, s'amuse avec les autres enfants du village le dimanche, jour où ils pique-niquent et dansent sous les arbres ; c'est un heureux caractère. Seule, sa grande piété la distingue : assidue aux offices, à la confession, elle va tous les samedis en pèlerinage à Notre-Dame de Bermont (à 3 km de chez elle) et aime à visiter et reconforter les malades. « Elle était si bonne, simple et pieuse que nous lui disions qu'elle était trop pieuse » témoignera son amie Marguerite, et le sacristain de Domrémy se souviendra comme elle le grondait quand il oubliait de sonner complies !

En 1423 – Jeannette a 11 ans – il faut fuir : les bandes du sire d'Orly menacent le village. Avec leurs troupeaux, les habitants se réfugient à Neufchâteau, pour la fillette, c'est la fin de l'insouciance.

L'été suivant (1424 ou 1425), rentrée à Domrémy, Jeanne se trouvait dans le jardin, derrière la maison de son père, lorsqu'à midi elle entendit une voix douce et ferme qui lui disait :

Je viens de par Dieu pour t'aider à te bien conduire. Sois bonne [courageuse] et Dieu t'aidera, sois pieuse et honnête, fréquente l'église.

Peu après, alors qu'elle gardait son troupeau, la même voix se fit entendre, accompagnée de l'apparition de saint Michel entouré d'anges. Commence alors – Jeanne a 12 ou 13 ans – quatre ans de lutte contre l'archange, pourrait-on dire, quatre ans de résistance de Jeanne à sa mission céleste, quatre ans où la volonté et la faiblesse humaines résistent à la volonté divine : mystère de la liberté ! Bientôt, sainte Marguerite et sainte Catherine viennent aider saint Michel à convaincre l'enfant.

Quitte ton village et va en France. Jusqu'à quand tarderas-tu ? Pourquoi ne te hâtes-tu pas ? Pourquoi ne te diriges-tu pas rapidement là où le roi du ciel t'a destinée ? En ton absence, la France est détruite.

Un jour, elle voit saint Louis et Charlemagne en prière pour le royaume, aux pieds du trône de Dieu. Attardons-nous sur ces cinq saints :

— Saint Michel Archange, prince de la milice céleste, protecteur de la sainte Église, protecteur du royaume de France depuis Childebert III (fin du VII<sup>e</sup> siècle) jusqu'à Louis XV. Saint Grégoire-le-Grand a dit : « Toutes les fois que Dieu veut opérer quelque merveille, il envoie saint Michel. » Il sera le guide de Jeanne, son conseiller dans les affaires politiques et militaires.

En renfort, le ciel envoie deux des quatre saints auxiliaires, deux vierges et martyres, pour préparer Jeanne qui sera, elle aussi, vierge et martyre :

— Sainte Marguerite d'Antioche, martyrisée sous Dioclétien (en 303), aidera Jeanne à défendre sa virginité (dès la première apparition, Jeanne a fait le vœu de rester vierge, elle sera « la Pucelle ») et à supporter la terrible épreuve de ses prisons.

— Sainte Catherine d'Alexandrie, martyrisée sous Maximin Daïa (310), est surnommée la « sage conseillère » ; elle assistera Jeanne dans ses procès, elle qui, à 18 ans,

surpassait les plus grands savants d'Alexandrie et convertit par la force de ses raisonnements les hommes les plus instruits rassemblés par l'empereur pour la faire abjurer !

— Enfin, Jeanne vit le bienheureux Charlemagne qui avait consacré ses États à saint Michel (813) et saint Louis priant pour ce qui fut leur royaume, 600 et 150 ans plus tôt. Mystère de la communion des saints !

Ces apparitions ennuient beaucoup les modernistes. Il est vrai que, si on nie l'existence des anges, comme les religieux des *Annales du Mont Saint-Michel* qui ne croient plus à saint Michel, si on ne croit plus à sainte Marguerite et à sainte Catherine dont les cultes ont été supprimés en 1969 (en même temps, entre autres, que ceux de sainte Barbe, saint Acace, saint Eustache et des autres saints auxiliaires, de saint Serge, saint Bacchus, sainte Thècle, saint Victor I<sup>er</sup>...), si on nie la sainteté de Charlemagne ou même si on discute celle de saint Louis, l'histoire de Jeanne est bien embarrassante ! Et comme nous sommes au 30<sup>e</sup> anniversaire de la révolution liturgique, appelons à l'aide les saints que je viens d'évoquer et tous ceux qu'en 1969, faute de pouvoir supprimer leur culte, on a « confiné aux calendriers locaux » : saint Christophe, saint Pantaléon (dont le sang continue à se liquéfier miraculeusement, chaque année, le jour de sa fête, sans autorisation romaine), saint Gilles, saint Érasme, saint Remi « apôtre des Francs » (l'église de Domrémy lui était dédiée), saint Cassien (patron des enseignants chrétiens), saint André Avellin, saint François de Borgia (un des grands saints de la Contre-Réforme), saint Joseph de Cupertino, saint Pierre d'Alcantara (un des plus grands mystiques espagnols), saint Pierre Nolasque (fondateur des Mercédaires), saint Gabriel des Sept-douleurs, saint Pierre Célestin (pape) et même saint Siméon (cousin de Notre-Seigneur, évêque de Jérusalem et martyr)...

On songe à la magnifique réponse de madame Gervaise, religieuse franciscaine, à Jeanne qui vient se plaindre à elle des malheurs du temps :

Ils démolissent les églises. Nous en rebâtitons toujours. (...) Mais il y a une Église qu'ils n'atteindront pas. Il y a une Église dans le ciel, dans le ciel de Dieu. Il y a une Église éternelle qu'ils n'atteindront jamais.

Les saints sont acquis pour toujours, les saints sont saints pour toujours, pour éternellement toujours. Rien ne peut plus perdre les saints. (...) Il y a une autre Église que toutes les églises de la Meuse et de la Lorraine, que Domrémy et Maxey, que Vaucouleurs et Nancy, que Reims et que Rouen, que Paris et que Rome. Il y a une Rome céleste. Il y a une Jérusalem céleste. (...) Il y a une Église que les mains pécheresses ne démoliront, ne souilleront éternellement jamais <sup>1</sup>.

Que répond Jeanne à saint Michel – dont elle dira à ses juges : « Je l'ai vu de mes yeux corporels, aussi bien que je vous vois. » Et cela deux à trois fois par semaine ! – « Je suis une pauvre fille qui ne sait monter à cheval ni faire la guerre. » Parfois, elle pleure. Jeanne finit cependant par céder : « J'aimerais mieux coudre et filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est pas mon état, mais il faut que j'aille où mon Seigneur l'a ordonné. »

<sup>1</sup> — PEGUY, *Le Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*.

Comme elle le dira jusqu'à la mort : « Je n'ai rien fait que par révélation » ; ou encore : « Je n'ai jamais rien fait que de l'ordre de Dieu, m'en remettant à lui pour toutes choses. » Jeanne prend alors pour devise : « Le roi du ciel le veut » (on pense au « Dieu le veut » des Croisés), et devient – non sans difficultés – un modèle d'obéissance : « J'ai plus peur de faillir en disant quelque chose qui déplaît à mes voix, dira-t-elle à ses juges, que je n'ai peur de vous répondre. » Belle illustration du don de crainte, fondement de tous les autres dons du Saint-Esprit. Ses voix l'encouragent aussi au don de force : « Réponds hardiment ! » lui disent-elles.

Dès lors, dira Jeanne, agir lui tarde « comme à une femme enceinte d'enfant ». Chaque jour, elle reste longtemps après la messe à prier.

Vous voyez, à travers cette lente préparation, qu'il ne faut pas la voir comme une héroïne, mais comme une sainte. Le père Marie-Eugène de l'Enfant-Jésus écrivait :

On n'escalade pas le Calvaire, on n'y trône pas comme le héros, comme le vaillant qui a gagné la course. *Le saint n'est pas un héros : c'est un homme rempli de Dieu et de la force de Dieu.* Extérieurement, il n'apparaît pas comme un héros. Bien souvent, ô Jésus, il se manifeste au monde comme vous actuellement, comme un pauvre, comme un faible, comme impuissant. *On gravit le Calvaire avec la force de Dieu*<sup>1</sup>.

### Les débuts de la mission de Jeanne

En mai 1428, Jeanne va, en cachette de ses parents, se présenter à Robert de Baudricourt, capitaine de la ville de Vaucouleurs. Il l'éconduit brutalement. En janvier et février 1429, nouvelles entrevues avec Baudricourt. Il lui faudra revenir trois fois et subir un exorcisme pour obtenir l'escorte de six hommes promise par les voix et une lettre de recommandation pour le dauphin. Les habitants se cotisent pour lui offrir un cheval et une tenue de cavalier. Le 12 février 1429 (1<sup>er</sup> dimanche de Carême), Jeanne part pour une chevauchée de 600 km essentiellement en territoire ennemi : les premiers des 5 000 km que couvrira à cheval cette petite paysanne de 17 ans ! On ne circule que de nuit. Les hommes de l'escorte, méfiants et ironiques au départ, sont vite conquis par la pureté de la jeune fille et son courage au milieu de périls constants. Le 22 février, Jeanne s'arrête à Sainte-Catherine (nous sommes en terrain connu) de Fierbois, à 30 km de Chinon. Elle y entend trois messes en action de grâces. C'est là que, guidée par ses voix, elle fait découvrir sous terre, derrière l'autel, l'épée déposée en *ex-voto* par Charles Martel (grand-père de Charlemagne) après sa victoire de Poitiers sur les Sarrasins, victoire qu'il avait attribuée... à saint Michel ! Jeanne en fera son épée. Le 23, Jeanne est à Chinon ; le 25, elle est reçue au château. Le dauphin a été troublé par une prédiction de Jeanne, relatée dans sa lettre à Baudricourt (le 12 février, elle avait annoncé une défaite de Charles pour le 13 : ce fut la « journée des harengs », à Orléans). Méfiant cependant, il se cache parmi plus de 300 chevaliers, tandis que deux comparses sont successivement présentés à Jeanne comme étant le roi. Elle ne se laisse pas abuser et se dirige vers celui dont elle disait « qu'elle ne

---

<sup>1</sup> — *La Vierge Marie toute mère,*

l'appellerait pas roi jusqu'à ce qu'il ait été couronné et sacré à Reims ». Elle déclare : « Gentil [c'est-à-dire de bonne race] Dauphin, je suis venue et suis envoyée de par Dieu pour apporter secours à vous et à votre royaume. » Il y eut ensuite un entretien secret au cours duquel Jeanne rassura le dauphin sur sa légitimité. Ce doute rongea Charles depuis des années et il était allé, en 1424, demander à Notre-Dame du Puy un signe à la sainte Vierge. 1424, c'est l'époque du début des apparitions de Jeanne qui dira au procès : « Je suis venue au roi de France de par la bienheureuse Vierge Marie. » Il faut ajouter qu'Isabelle Romée, la mère de Jeanne, était partie en pèlerinage quand sa fille avait commencé sa mission et qu'elle était allée... au Puy. Notre-Dame du Puy est un peu oubliée aujourd'hui : c'est pourtant la première apparition de la Vierge en France et peut-être dans le monde.

En mars 1429, Jeanne est soumise à une enquête ecclésiastique très serrée, à Poitiers : plus de trois semaines d'interrogatoires par un jury d'évêques et de théologiens ; un examen de virginité par deux matrones ; une surveillance de ses moindres faits et gestes par les femmes attachées à son service. On sait par elles que Jeanne prie dès qu'elle est seule et pleure parfois ; n'a-t-elle pas déclaré à Chinon : « Je durerai un an, guère plus » ?

L'évêque qui préside le tribunal la reconnaît comme « envoyée du ciel » et conclut : « En elle, on ne trouve pas de mal, mais seulement du bien, humilité, virginité, dévotion, honnêteté, simplicité. » Lors de ce premier procès, Jeanne, bergère analphabète de 17 ans, a fait front avec une audace et une gaieté toutes surnaturelles. A un dominicain au fort accent de langue d'oc qui lui demandait quel langage parlait ses voix, elle rétorque : « Meilleur que le vôtre. » Quand il lui demande : « Croyez-vous en Dieu ? », la réponse fuse : « Oui, mieux que vous ! » A un autre qui lui fait remarquer que, si Dieu était décidé à sauver le royaume de France, il n'y avait pas besoin de gens d'armes, elle répond : « Au nom de Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera victoire. » Pleinement rassuré, le dauphin la conduit à Tours (12-22 avril) où elle reçoit son armure (on connaît grâce à elle la taille de Jeanne : 1,58 m ; elle nous est par ailleurs décrite comme « bien composée, forte, belle et bien formée ») ainsi que sa maison militaire. Cette maison, composée d'un intendant, de deux pages, de deux hérauts, est celle d'un véritable chef de guerre, d'un capitaine à part entière qui fait peindre sa bannière et son étendard. A son procès, le duc d'Alençon témoignera :

Elle se montrait experte, tant au maniement de la lance qu'à l'ordre d'une armée et à la préparation d'une bataille, et surtout de l'artillerie. Un vieux capitaine de 20 ou 30 ans de guerres, surtout pour l'artillerie, n'eût pas mieux fait.

Une jeune fille de 17 ans ! qui commence seulement à apprendre à lire et à signer son nom pour parapher sa célèbre lettre aux Anglais !

*Jesus, Maria.* Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous dites régent du royaume de France, vous, Guillaume de la Poule [William Pole, comte de Suffolk], Jean, sire de Talbot ; et vous, Thomas, sire de Scales qui vous dites lieutenant dudit duc de Bedford, faites raison au roi du ciel. Rendez à la Pucelle, qui est ici envoyée de par Dieu, le roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est ici venue de par Dieu pour proclamer le sang royal. Elle est toute prête

de faire paix, si vous lui voulez faire raison, pourvu que France vous rendiez, et payiez pour l'avoir tenue. Et, entre vous, archers, compagnons de guerre, gentils et autres qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous-en en votre pays, de par Dieu. Et si ainsi ne le faites, attendez les nouvelles de la Pucelle qui vous ira voir brièvement, à vos bien grands dommages. Roi d'Angleterre, si ainsi ne le faites, je suis chef de guerre et, en quelque lieu que j'atteindrai vos gens, de France, je les ferai en aller, qu'ils le veuillent ou ne le veuillent ; et s'ils ne veulent obéir, je les ferai tous occire. Je suis envoyée de par Dieu, le roi du ciel, corps pour corps, pour vous bouter hors de toute France. Et s'ils veulent obéir, je les prendrai à merci. Et n'ayez point autre opinion, car vous ne tiendrez point le royaume de France de Dieu, le roi du ciel, fils de sainte Marie ; mais le tiendra le roi Charles, vrai héritier ; car Dieu, le roi du ciel, le veut, et cela lui est révélé par la Pucelle <sup>1</sup>. (...)

### L'épopée d'Orléans

Puis la Pucelle part pour Blois où elle prépare spirituellement ses troupes : Les « ribaudes », prostituées qui suivaient l'armée, sont chassées. Jeanne exhorte ses gens à se confesser ; ceux qui ne le font pas sont exclus des prières en commun du matin et du soir autour de la bannière où elle a fait peindre Notre-Seigneur crucifié. Le pillage, les jurons, les blasphèmes sont interdits. Le duc d'Alençon témoigne : « Jeanne se courrouçait très fort quand elle entendait jurer les soldats, et les grondait beaucoup, et moi aussi, qui jurais de temps à autre. Quand je la voyais, je réfrénais mes jurons. » Mystérieux pouvoir de cette jeune fille sur la soldatesque, en un temps où toute fille dans l'armée est une prostituée ; un compagnon de Jeanne, Gobert Thibault, l'explique par la totale *pureté* du personnage :

Elle était toujours avec les soldats, [mais] jamais ils n'avaient eu désir d'elle ; (...) ils croyaient qu'il n'était pas possible de la vouloir ; et, [s']ils parlaient entre eux du péché de la chair, (...) quand ils la voyaient, ils n'en pouvaient plus parler.

27 avril. L'armée – en état de grâce – part pour Orléans. En tête, la bannière entourée de prêtres qui chantent le *Veni Creator Spiritus*. Orléans est assiégée depuis plus de six mois, c'est le dernier verrou du « royaume de Bourges ». S'il tombe, le dauphin devra s'exiler. Jeanne a promis, comme « signe » de sa mission, de libérer la ville. Elle a hâte d'en découdre et se heurte à Jean de Dunois, bâtard d'Orléans, qui ne partage pas ses vues :

En nom Dieu, s'emporte Jeanne, le conseil du Seigneur Notre Dieu est plus sage et plus sûr que le vôtre. (...) Je vous apporte meilleur secours qu'il ne vous en est venu d'aucun soldat : c'est le secours du roi des cieux. Il ne vient pas par amour pour moi, mais de Dieu lui-même qui, à la requête de saint *Louis* et de saint *Charlemagne*, a eu pitié de la ville d'Orléans.

Le 29 avril, Jeanne entre à Orléans.

---

<sup>1</sup> — PERNOUD Régine, *Jeanne d'Arc*, Paris, Fayard, 1986, p. 55-56.

Le 4 mai, réveillée par ses voix, elle sauve la situation des milices de la ville et prend une des bastilles anglaises. Le 6 mai : prise de 2 autres bastilles. Le 7 : prise des Tourelles ; Jeanne est blessée comme elle l'avait prédit. Le 8 (en la fête de l'apparition de saint Michel au Mont Gargan), les Anglais lèvent le camp.

En 9 jours, Jeanne a vaincu. Jours de combats, toujours à l'endroit le plus exposé ; jours de querelles avec les autres capitaines français, mais aussi jours d'oraison et de recours aux sacrements. Jeanne découvre la cruauté de la guerre ; un de ses pages note : « Jeanne se lamentait beaucoup, elle pleura même sur ces gens [Anglais] morts sans confession. » La Pucelle pleure également quand elle entend les insultes lancées contre elle par l'ennemi ; elle pleure encore lorsque une flèche la frappe, mais refuse qu'on lui « applique un charme » pour la soulager : « Je préférerais mourir plutôt que de faire quelque chose que je sache être un péché ou être contre la volonté de Dieu »... et elle repart à l'assaut !

Pauvre Jeanne qui doit lutter contre ses pairs pour leur faire respecter les lois de l'Église sur les trêves du dimanche et des jours de fête ! Pauvre Jeanne qui va se heurter à l'inertie du dauphin !

### La marche sur Reims et la donation de Saint-Benoît-sur-Loire

Dès le 9 mai, elle a quitté Orléans pour rejoindre Charles à Loches : il faut aller à Reims ! Trois semaines passent, Jeanne prie, « elle se retirait à part et priait Dieu, se plaignant à lui (...) et elle entendait une voix qui lui disait : “Fille- Dieu, va, va, va, je serai à ton aide, va”. » Un jour, elle se jette aux pieds du dauphin : « Noble dauphin, ne tenez plus tant conseil, mais venez le plus tôt possible à Reims pour recevoir une digne couronne. » Mais Reims est en territoire ennemi, le dauphin attend depuis déjà sept ans et son entourage lui déconseille une telle aventure. Enfin, Charles accepte : Jeanne n'a plus qu'à lui ouvrir la route.

La Pucelle prend la tête de l'armée et par une « magnifique série de manœuvres » (signées saint Michel archange !) fait sauter les trois places fortes anglaises de la Loire : Jargeau le 12 juin, Meung le 15, Beaugency le 17. Le 18 juin, c'est le triomphe de Patay, revanche d'Azincourt. Les Anglais, effarés, battent en retraite ; ils laissent plus de 2 000 morts sur le champ de bataille (3 du côté français !) et autant de prisonniers<sup>1</sup> : la route de Reims est ouverte.

Trois jours plus tard se déroule à l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire une scène qui est le sommet de la mission de Jeanne et le cœur de l'histoire de France. Le 21 juin 1429 donc,

la dicte Pucelle demanda au roi de France de lui faire un don, ce que le roi accepta, et elle demanda alors qu'il lui donne son royaume, que le roi étonné, après un temps de

<sup>1</sup> — Il ne faut pas s'étonner d'un tel déséquilibre : à Azincourt (1415), les Français perdirent 8000 hommes, les Anglais une centaine.

réflexion, lui donna, et elle accepta et voulut que lui soient faites des lettres par les quatre secrétaires du roi et récitées solennellement. Ceci fait, le roi resta un certain temps ébahi. Et en cette circonstance, elle-même, elle dit : “Et voici le plus pauvre chevalier de son royaume” et, après un tout petit peu de temps, devant les dits notaires le remit au Dieu tout-puissant. Après un autre petit temps, sur l’ordre de Dieu, elle investit le roi Charles lui-même du royaume de France, et de tout cela voulut que soient dressées des lettres solennelles <sup>1</sup>.

Ainsi Jeanne a-t-elle été « un tout petit peu de temps » reine de France. Il y a un an, elle était une bergère jetée dehors par Baudricourt ; il y a 4 mois, elle quittait son village ; il y a moins de 2 mois, elle libérait Orléans et changeait la face de la guerre !

On songe à l’Épître de saint Paul aux Corinthiens (1 Co 1, 28-29) : « Ce qu’il y a de faible dans le monde, voilà ce que Dieu a choisi pour humilier la force ; ce qui dans le monde est sans naissance et ce que l’on méprise, voilà ce que Dieu a choisi ; (...) afin qu’aucune chair n’aille se glorifier devant Dieu. » On pense aussi à *Isaïe* : « Je ruinerai la sagesse des sages et déconcerterai la prudence des prudents » (Is 29, 14 et 32, 18).

Voilà la seule demande de Jeanne... avec l’exemption d’impôt pour les habitants de Domrémy. Pour elle, rien, comme elle le dira au procès : « Jamais je n’ai requis à mes voix autre récompense que le salut de mon âme. »

Mais surtout, le royaume de France a été donné au Dieu tout-puissant puis rendu à Charles « sur l’ordre de Dieu », ce 21 juin 1429. Comme cette date aurait dû être chère à nos rois ! Mais la connaissait-il seulement le malheureux Louis XVI arrêté à Varennes en 1791,... un 21 juin ?

Jeanne doit de nouveau secouer l’inertie de Charles, affronter l’hostilité de ses conseillers : ni son courage (elle est toujours en première ligne), ni ses prophéties (elle a sauvé la vie du duc d’Alençon, elle a prédit la victoire de Patay), ni ses succès ne désarment ses adversaires, dont le puissant La Trémoille, ex-conseiller... du duc de Bourgogne. Elle ne s’attribue pourtant aucun mérite : « Si je n’étais sûre que Dieu conduisait cette affaire [la prise de Jargeau], je préférerais garder les brebis plutôt que de m’exposer à de tels périls. » Ou encore : « L’heure est prête quand il plaît à Dieu : agissez et Dieu agira ! » A des gens qui lui demandaient de « toucher leurs chapelets », elle rétorqua avec sa vigueur habituelle : « Touchez-les vous-mêmes ! »

Le 29 juin, l’armée prend enfin la direction de Reims : 800 km en terre bourguignonne ! Ils se feront sans un seul combat. Saint-Fargeau, Saint-Florentin, Troyes, Châlons-en-Champagne se soumettent l’une après l’autre. Jeanne insiste pour que Charles entre en grande pompe dans Troyes, ville où neuf ans plus tôt il avait été déshérité. Le 16 juillet, le dauphin entre dans Reims aux cris de « Noël ! Noël ! » poussés par les habitants ; à l’aube, quelques « Français reniés », comme on appelait les Français à la solde des Anglo-Bourguignons, se sont enfuis. Parmi eux, un certain Pierre Cauchon, l’un des principaux artisans du Traité de Troyes...

---

<sup>1</sup> — *Le Sel de la terre* 17, p. 42-44.

## Le sacre de Reims

Le dimanche 17 juillet, le point essentiel de la mission de Jeanne est accompli : Charles est sacré dans la cathédrale. La Pucelle est au premier rang, avec son étendard où l'on peut lire : « De par le Roy du ciel ». Elle pleure, s'agenouille devant le roi et lui prend les jambes : « Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu qui voulait que je vous amène en cette cité de Reims recevoir votre saint sacre en montrant que vous êtes le vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir. »

Nous sommes ici au cœur de la mission de Jeanne et elle pose une question essentielle : Qu'est-ce qu'un roi ? Qu'est-ce qui fait le roi ? Les juristes, les légistes répondent : c'est la naissance, c'est-à-dire le sang ; le roi est roi à la mort de son prédécesseur, automatiquement (« Le roi est mort, vive le roi ! »). Dieu, à travers Jeanne, répond par la négative : la naissance désigne le roi, elle ne le fait pas. Jusqu'à son sacre, où il prête hommage au Suzerain suprême, au *vrai roi de France* : Notre-Seigneur Jésus-Christ, le dauphin n'est qu'un héritier présomptif. Rappelez-vous l'expression que Jeanne utilisait avant le sacre : « Gentil dauphin ». Ce légitime héritier, seul le sacre pouvait en faire le roi : en France, pas de roi sans sacre, pas de roi sans Dieu. Le sacre est voulu par Dieu pour affirmer publiquement cette vérité essentielle : *Le roi de France est le lieutenant du Christ-Roi*. Jeanne appelait Notre-Seigneur Jésus-Christ le « Souverain droiturier », c'est-à-dire la source du droit, la source de la souveraineté. Au siècle dernier, un grand jésuite, le père Ayroles, a résumé cette doctrine :

Le sang ne donne droit à la lieutenance que lorsqu'il est vivifié par une âme qui en reconnaît le plus essentiel devoir : la dépendance du roi des cieux. (...) Le droit divin du sang, considéré matériellement, est une idolâtrie.

Pour les rois qui n'admettent pas cette dépendance, saint Remi a été clair : « Que ses jours soient abrégés et qu'un autre reçoive sa royauté. » Le pape saint Zacharie fait ainsi déposer le dernier Mérovingien (Childéric III, descendant légitime de Clovis) pour donner la couronne à Pépin le Bref. En 987, Adalbéron, archevêque de Reims, fait élire Hugues Capet à la place de Charles, seul Carolingien survivant et héritier légitime. A leur tour, les Capétiens directs, les Valois et les Bourbons seront châtiés par Dieu, toujours selon le même processus, qui rappelle la tribu de Juda (dont saint Pie X disait qu'elle était « la figure anticipée du royaume de France »). Trois frères se succèdent sans postérité :

— Louis X, Philippe V, Charles IV : les trois fils de Philippe Le Bel, roi ex-communicé.

— François II, Charles IX, Henri III : les trois fils de Henri II, qui avait pactisé avec les princes hérétiques allemands.

— Louis XVI, Louis XVIII, Charles X : les trois petits-fils de Louis XV.

Louis XVI ne croyait plus au sacre, il attendra un an avant d'aller à Reims, et on supprima de la cérémonie la traditionnelle consécration du royaume à saint Michel... Le malheureux montera à l'échafaud avec l'anneau du sacre au doigt, il avait compris... trop tard.

## Atermoiements royaux et capture de Jeanne

Jeanne veut alors que le roi marche sur Paris mais on la tient à l'écart, on tergiverse, on disperse les forces. Charles VII supporte mal la présence de cette jeune fille à qui il doit tout, il négocie secrètement avec le duc de Bourgogne. Par orgueil, il s'entête à ne pas voir que Jeanne a raison, que les villes se rallient à lui (Soissons, Laon, Coulommiers, Provins, Château-Thierry, Crécy-en-Valois, Beauvais dont l'évêque, Cauchon, a dû fuir). Jeanne sent la haine de l'entourage du roi, elle est lasse parfois de tout cela :

Plaise à Dieu mon Créateur que je puisse maintenant me retirer, laisser les armes et m'en aller servir mon père et ma mère en gardant les brebis avec ma sœur et mon frère qui se réjouiraient tant de me revoir !

Voilà ce à quoi aspire celle qui fut chef de guerre victorieux et même « reine de France », « un tout petit peu de temps »... Mais la fidélité à sa mission l'emporte : « Par mon martin [bâton], je veux aller voir Paris de plus près que je ne l'ai vu » s'exclame-t-elle, et elle laisse le roi à Compiègne. Le 7 septembre, premier assaut : échec. Le 8 septembre (bien que ce fût la fête de la Nativité de la Vierge), nouvel assaut : Jeanne est blessée (un trait d'arbalète lui transperce la cuisse), son page est tué. Le roi fait détruire le pont de bateaux qui était préparé pour un autre assaut : il vient de signer une trêve (et il devra attendre 8 ans avant d'entrer dans Paris).

Jeanne est alors réduite à l'inaction de septembre 1429 à avril 1430 : six mois d'attente, de prière... En décembre, Charles VII l'a anoblie (avec ses parents et ses frères), « voulant rendre grâce aux multiples et éclatants bienfaits de la *grandeur divine* qui nous ont été accordés par le ministère de la Pucelle ». Mais ce n'est qu'une maigre consolation pour Jeanne qui bouillonne : « Nous n'aurons raison de l'ennemi *qu'au bout de la lance*. » Charles, qui se fait appeler « Le victorieux », ne veut rien entendre ; peu lui importent les « bons Français » du Nord de la Loire où l'ennemi fait de nouveau la loi, tant pis pour ses sujets de Reims assiégés qui appellent à l'aide !

Le 1<sup>er</sup> avril 1430, Jeanne reprend la lutte, non plus en tant que chef de guerre mais comme chef de bande : ni maison militaire, ni grandes batailles, mais une petite troupe fidèle pour organiser des escarmouches.

A Melun, ses voix l'ont prévenue : « Jeanne, tu seras prise avant la saint Jean. Il faut qu'il en soit ainsi. Ne t'étonne pas, prends tout en gré, Dieu t'aidera. »

A Lagny, on vient la chercher : un enfant mort-né de trois jours ; « il était noir comme ma cotte » dira Jeanne. La mère la supplie pour que son petit puisse recevoir le baptême. La Pucelle prie devant une statue de Notre-Dame ; l'enfant baille, trois fois, est baptisé... et meurt. C'est le seul miracle de Jeanne pendant sa vie, il est à méditer par tous ceux <sup>1</sup> qui croient que les enfants morts sans baptême vont au ciel. Si tel était le cas, les

---

<sup>1</sup> — Dont, hélas, le docteur Xavier Dor (à la suite de Daniel Ange). Voir son ouvrage pourtant intitulé : *Le Crime contre Dieu* (Perrin, 1998), où il décrit l'enfant avorté « heureux comme un roi dans la vie divine » (p. 35).

avortoirs rempliraient le ciel plus sûrement que bien des paroisses !

Jeanne est partout, harcelant l'ennemi à Compiègne, Soissons, Crépy-en-Valois... toujours à cheval, « armée comme un homme », c'est le plus redouté des capitaines français.

Le 23 mai 1430 (un an après Orléans), Jeanne, trahie par La Trémoille, est capturée par les Bourguignons « plus joyeux que d'avoir pris 500 combattants ». Comme elle l'avait prédit, sa « vie publique » aura duré un an. Commence une année terrible : l'année des prisons annoncée par ses voix.

Dans son poème « A Jeanne d'Arc », composé l'année de sa mort, sainte Thérèse de Lisieux montre bien le caractère indispensable de cette épreuve. Comme le lui avaient dit sainte Catherine et sainte Marguerite : « Il faut qu'il en soit ainsi. »

Quand le Dieu des armées te donnant la victoire  
Tu chassas l'étranger et fis sacrer le roi,  
Jeanne, ton nom devint célèbre dans l'histoire,  
Nos plus grands conquérants pâlirent devant toi.

Mais ce n'était encor qu'une gloire éphémère :  
Il fallait à ton nom l'auréole des saints.  
Aussi le bien-Aimé t'offrit sa coupe amère  
Et tu fus comme lui rejetée des humains.

Au fond d'un noir cachot, chargée de lourdes chaînes,  
Le cruel étranger t'abreuva de douleurs,  
Pas un de tes amis ne prit part à tes peines,  
Pas un ne s'avança pour essuyer tes pleurs.

Jeanne, tu m'apparais plus brillante et plus belle  
Qu'au sacre de ton roi, dans ta sombre prison.  
Ce céleste reflet de la gloire éternelle  
Qui donc te l'apporta ? Ce fut la trahison.

Ah ! si le Dieu d'amour en la vallée des larmes  
N'était venu chercher la trahison, la mort,  
La souffrance pour nous aurait été sans charmes.  
Maintenant nous l'aimons, elle est notre trésor <sup>1</sup>.

### Les prisons bourguignonnes

Du 23 mai au 1<sup>er</sup> septembre, Jeanne est la prisonnière de Jean de Luxembourg. C'est alors qu'elle désobéira à ses voix pour la première fois en tentant de s'évader. Résolue à secourir les « bonnes gens » de Compiègne et à échapper aux Anglais auxquels elle craint d'être livrée, elle lime ses barreaux et descend de sa tour grâce à une corde de fortune : la

<sup>1</sup> — *Poésies*, t. I, Paris, Cerf/Desclée, 1979, p. 226. (Poésie composée en mai 1897.)

corde rompt et elle s'écrase dans les douves. Sainte Catherine viendra la réconforter sur son lit de douleur et lui demandera de confesser cette désobéissance.

Du 1<sup>er</sup> septembre à la fin octobre, Jeanne est détenue à Arras par le duc de Bourgogne. Elle projette une nouvelle évasion, en vain. Que fait le roi pendant ces quatre longs mois ? Rien, ni démarche, ni offre de rançon. Comme l'écrit Régine Pernoud : « Les exemples d'ingratitude abondent au cours de l'histoire, mais il en est peu d'aussi flagrants. » Les Anglais, eux, ne demeurent pas inactifs : dès le 26 mai (trois jours après la capture), l'Université de Paris, qui est à leur solde, réclame – au nom de l'Inquisition – Jeanne, « soupçonnée de plusieurs crimes sentant l'hérésie ». Un prélat a voulu être chargé de l'affaire : Pierre Cauchon ; il est partout : à Calais, en Flandre, à Compiègne... Ses « frais » sont couverts par l'occupant (765 livres tournois, c'est-à-dire dix ans de gages d'un homme d'armes). A 60 ans, Cauchon a toujours travaillé pour le roi d'Angleterre, il est son conseiller pensionné et a fait de son neveu un secrétaire d'Henri VI. Intelligent, ambitieux, avide d'honneurs et d'argent, il a été comblé : en même temps chanoine à Reims et à Beauvais (au mépris de l'interdiction du cumul des bénéfices), ambassadeur, vidame de l'Église de Reims, recteur de l'Université de Paris. Au printemps 1413, il n'hésitait pas à prendre la tête de la révolte cabochienne et à haranguer la populace pour qu'elle fasse régner la terreur dans Paris ! En remerciement, le duc de Bourgogne le fait nommer évêque-comte de Beauvais d'où, très influent, il fait exiler l'évêque de Paris nommé par le pape, et obtient l'évêché de Lisieux, ce qui lui permet de résider à Rouen.

Pourquoi s'acharner contre Jeanne ? L'Université de Paris est, à l'origine, une institution ecclésiastique d'enseignement secondaire et supérieur, fondée vers 1150, qui donna naissance à l'Université d'Oxford et créa en son sein, vers 1250, l'illustre Sorbonne. Son prestige, son pouvoir sont tels qu'aveuglée par l'orgueil, l'Université de Paris prétend détenir « Les clefs de la chrétienté », comme l'écrit un de ses membres, Jean de Meung (auteur du *Roman de la Rose*), à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Autrement dit, elle se prétend l'autorité suprême du monde chrétien ! C'est elle qui forma les légistes de Philippe Le Bel, le poussa à s'opposer à Boniface VIII, à refuser les impôts, la croisade, à maltraiter le légat au nom du gallicanisme, c'est-à-dire d'une autonomie de l'Église de France. Il s'ensuivra que, pendant le schisme d'Occident (dont Philippe Le Bel est l'auteur), la France soutiendra les antipapes...

L'Université de Paris est donc acquise au duc de Bourgogne et au roi d'Angleterre ; elle déteste Jeanne qu'elle accuse, dès ses premiers succès, de sorcellerie en lui faisant grief de porter un vêtement d'homme. Elle veut donc juger Jeanne pour déconsidérer son action et ruiner solennellement son œuvre ; son exécution publique marquera le triomphe de l'Université et de ses maîtres anglo-bourguignons. La Pucelle est un personnage si important, si populaire, qu'il faut un procès.

Dans les régions fidèles au roi, le clergé a ordonné des prières publiques pour sa libération, des processions sont organisées (à Tours, Orléans, Meaux), des messes sont dites à cette intention. A Embrun, dans les Alpes, on a retrouvé cette oraison : « Que la Pucelle détenue dans les prisons des ennemis soit libérée sans mal, et qu'il lui soit donné d'achever complètement l'œuvre que vous lui avez ordonnée. » Si Jeanne n'avait pas été un

personnage considérable, on l'aurait exécutée tout de suite, comme Guillaume, jeune berger du Gévaudan qui se prenait pour une sorte de « Jeanne », et fut tué, à peine arrêté, sans autre forme de procès. Autre preuve, s'il en était besoin, de l'importance de la Pucelle : « son prix ». Les Anglais versent, par l'entremise de Cauchon, 10 000 livres tournois : plusieurs millions de nos francs ! Les États de Normandie ont fait lever un impôt spécial.

### Jeanne livrée aux Anglais ; le procès

En novembre 1430, Jeanne est livrée aux Anglais. Elle n'avait pas été maltraitée par les Bourguignons, elle le sera par les Anglais. De Noël 1430 à l'ouverture du procès (en février 1431), elle est détenue dans une cage de fer, en haut de la « grosse tour » de Rouen.

Pourquoi Rouen ? Jeanne, ayant été arrêtée à Compiègne, aurait dû être jugée à Beauvais, car les suspects d'hérésie devaient être jugés dans le diocèse de leur arrestation. Mais Beauvais est fidèle au roi. On jugera donc Jeanne en lieu sûr – Rouen est anglaise depuis douze ans –, et le chapitre de la ville obtient une délégation de territoire en bonne et due forme.

Cauchon veut un « beau procès », mais il commence par cette première irrégularité de lieu. Deuxième irrégularité : Cauchon préside le tribunal alors qu'il n'est pas dans son diocèse. Troisième irrégularité : Jeanne aurait dû être détenue en « prison d'Église », c'est-à-dire dans des conditions très adoucies, dignes, décentes, où sa vertu n'aurait rien eu à craindre (elle aurait été gardée par des femmes). La malheureuse a été jetée dans un sombre cachot du château de Rouen, enchaînée à son lit, enferrée par les pieds à une grosse pièce de bois, à la merci des cinq Anglais de sac et de corde qui la gardent. Torture physique mais surtout morale : moqueries obscènes et insultes des geôliers ; tentatives de viols auxquelles elle n'échappe que par miracle (d'où son souci de conserver ses habits d'homme aux chausses « bien serrées et liées ») ; duplicité de Cauchon qui déguise un procès politique en procès d'hérésie et qui masque par des arguties religieuses la haine que, comme agent de l'Angleterre, il éprouve pour la jeune fille qui avait changé, en quelques mois, la face de la guerre !

Le procès commence mal pour Cauchon : l'examen qu'il a réclamé confirme la virginité de Jeanne ; les agents qu'il a chargés d'enquêter à Domrémy et aux environs « n'ont rien trouvé sur Jeanne qu'ils n'eussent voulu trouver en leur propre sœur ». Bref, il n'y a aucun chef d'accusation : quatrième irrégularité ! Le procès que les Anglais souhaitaient rapide sera long : plus de quatre mois. Il faudra trouver dans les interrogatoires de la Pucelle de quoi la condamner. Comment ne pas penser au procès de Notre-Seigneur ?

Indigné par toutes ces irrégularités, le vicaire de l'Inquisition, un dominicain, refuse de participer à cette parodie de justice, il faudra un ordre formel de l'Inquisiteur de France pour qu'il siége au procès... déjà commencé : cinquième irrégularité. Il n'y ouvrira pas la bouche. Quant aux « informations préalables » qui devaient justifier tout procès, elles étaient gardées secrètes : sixième irrégularité. Pourquoi secrètes ? Parce que le dossier était

vide.

Le roi d'Angleterre, qui s'inquiète, déclare que, si Jeanne est reconnue innocente d'hérésie, il la fera juger en Angleterre...

Le 21 février 1431, mercredi des Cendres, le procès s'ouvre. Jeanne est seule, sans avocat (septième irrégularité), seule face à quarante-quatre juges. Parmi eux : Jean Beaupère, ancien recteur de l'Université de Paris (au moment des émeutes cabochiennes), ancien ambassadeur du roi d'Angleterre qui lui verse 100 livres par an « pour ses bons services », collectionneur de bénéfices (alors que sa main droite mutilée l'empêche de dire la messe) ; il est chanoine de huit villes de Rouen à Besançon, où il mourra, protégé par Charles VII...

Il y a aussi Nicolas Loiseleur, prêtre, licencié en droit canonique, qui a joué auprès de Jeanne emprisonnée le rôle ignoble de « mouton », c'est-à-dire qu'il s'est fait passer pour un prisonnier favorable à Charles VII et l'a entendue en confession tandis que des notaires enregistraient leurs propos.

Jeanne est seule, elle n'a que dix-neuf ans, et elle fait face ; elle ne manque ni de courage, ni d'humour, après neuf mois de détention. Écoutez :

- N'était la grâce de Dieu, dit Jeanne, je ne saurais rien faire.
- Savez-vous si vous êtes en la grâce de Dieu ?
- Si je n'y suis, Dieu m'y mette, et si j'y suis, Dieu m'y garde.

On suspendit l'interrogatoire. Parmi le flot de questions qui l'assaille, plusieurs heures par jour (elle doit parfois rappeler ses juges à l'ordre : « Beaux seigneurs, faites l'un après l'autre »), une question à laquelle Jeanne n'attache aucune importance... et qui la conduira au bûcher :

- Est-ce Dieu qui vous a commandé de prendre un habit d'homme ?
- Je n'ai pris cet habit, ni rien fait que par le commandement de Dieu et de ses anges.

Dès lors, les questions tournent autour de la sorcellerie : arbre des fées, source de Domrémy, anneaux porte-bonheur...

- Saint Michel était-il nu quand il vous apparut ?
- Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir ?
- Avait-il des cheveux ?
- Pourquoi les aurait-il coupés ?

Aux interrogatoires publics succèdent des huis clos, la question vestimentaire revient : Jeanne ne pourra ni entendre la messe, ni communier tant qu'elle gardera cet habit... et Pâques approche. Jeanne prie, elle est réconfortée par ses voix. Elle demande des vêtements féminins décents, on les lui refuse et elle passe au cachot le jour de Pâques. Ses propos sont déformés dans les procès-verbaux, on y ajoute des « sortilèges » et des « divinations ». On l'attaque aussi sur la question de la soumission à la hiérarchie. Début avril :

- Ne vous croyez-vous donc pas soumise à l'Église de Dieu qui est sur la terre,

c'est-à-dire au pape, aux cardinaux, aux archevêques, évêques et autres prélats de l'Église ?

— Oui, répondit Jeanne, je m'y crois soumise, mais Dieu premier servi.

Le procès traîne ; deux pères abbés, onze avocats de l'Officialité de Rouen, quatre assesseurs mettent en cause la procédure ; l'évêque d'Avranches proteste, les chanoines de Rouen ne cachent plus leur hostilité envers Cauchon, d'autres clercs rouennais s'indignent, l'un d'entre eux est alors jeté en prison ! L'Université de Paris et les Anglais s'impatientent.

Furieux, Cauchon veut recourir à la torture, il en menace Jeanne.

Vraiment, déclare-t-elle, si vous deviez me faire arracher les membres, je ne vous dirais pas autre chose ; et si je vous en disais quelque chose, après je dirais toujours que vous me l'auriez fait dire par force.

Grâce à Dieu, neuf des douze assesseurs s'opposent avec horreur au recours à la torture. Le sinistre Loiseleur a voté pour, ainsi que Thomas de Courcelles qui mourra doyen du chapitre de Notre-Dame de Paris, après avoir prononcé l'éloge funèbre... de Charles VII.

Jeanne en appelle au pape, Cauchon refuse de suspendre le procès comme il le devrait : huitième irrégularité et panique de l'évêque ; il faut tenter le tout pour le tout. Ce sera, le 24 mai, dans le cimetière Saint-Ouen, la dernière tentation de Jeanne. Au milieu d'un grand concours de peuple, la Pucelle se trouve face au cardinal Beaufort, évêque de Winchester, de deux autres évêques, de huit pères abbés normands, pour être solennellement excommuniée. Maître Erard, chanoine de Rouen, maître de l'Université de Paris, adresse à Jeanne une exhortation où il la traite « de monstre, d'hérétique, de magicienne, de superstitieuse », il la somme, sous peine d'être livrée aux flammes le jour même, de se soumettre à « notre sainte mère l'Église » en abjurant ses actions passées, en s'engageant à ne plus porter ni armes, ni habits d'homme, ni cheveux courts. Pierre Cauchon lui a promis que, si elle signe, elle ira en prison d'Église et pourra – enfin – communier. Épuisée par des mois de captivité et de procès, terrifiée par le feu dont on la menace, bouleversée par ces accusations et le chantage à une prétendue obéissance à l'Église, Jeanne aura la force de refuser trois fois avant de céder et d'apposer sur le texte de sept lignes qu'on lui présente, une croix, le signal convenu au temps des combats pour rendre un message nul. Ce petit texte de sept lignes deviendra une longue abjuration de près de cinquante lignes dans les actes du procès... (neuvième irrégularité). Quant aux promesses de Cauchon... : Jeanne est renvoyée, en habits de femme, chez ses geôliers anglais ! L'infâme Loiseleur la félicite : « Jeanne, vous avez fait une bonne journée, s'il plaît à Dieu, et vous avez sauvé votre âme. »

Le soir même, sainte Catherine et sainte Marguerite sont envoyées par Dieu pour mettre Jeanne en garde devant ce qu'elles appellent une « forte trahison », ajoutant : « Vous vous damnez pour sauver votre vie. » Terrible leçon : cet acte extorqué, si excusable en apparence, était pour Dieu une grave faute : la fausse obéissance (qui est souvent une vraie lâcheté) est une désobéissance à Dieu. On ne se moque pas de Dieu même si un cardinal, deux évêques et huit pères abbés vous l'ordonnent ! Jeanne se repent amèrement.

## La condamnation et la mort

Ayant échappé à une nouvelle tentative de viol, la Pucelle reprend ses vêtements d'homme : elle est donc « relapse », c'est-à-dire revenue à son « erreur » abjurée trois jours plus tôt. Cauchon n'a plus qu'à venir constater le fait ; tout joyeux, il lance aux Anglais en sortant de la prison : « Farewell, faites bonne chère, c'est fait... »

Sur ses quarante-deux assesseurs, trente-neuf refusent de livrer Jeanne au « bras séculier », c'est-à-dire à la justice civile qui, elle, peut condamner à mort et exécuter. Cauchon n'en a cure, il se passera même de la condamnation par un tribunal civil – car l'issue du procès était fort douteuse –, et envoie directement Jeanne au bûcher. Dixième irrégularité qui vient clore cette parodie de justice.

Une dernière chance ? Le Chapitre de la Cathédrale de Rouen peut, chaque année, gracier un prisonnier de son choix. Il fait libérer un violeur tandis qu'on prépare le bûcher pour la Pucelle. Pauvre Jeanne ! Les confesseurs de la foi, les martyrs, ont toujours eu à choisir entre la foi et le pouvoir, entre Dieu et les hommes. Le drame de Jeanne, c'est que l'autorité qui s'oppose ici à la foi est le pouvoir ecclésiastique légitime, c'est que les hommes qui s'opposent à Dieu sont ici des hommes d'Église ! Il faudra attendre notre siècle pour retrouver, à grande échelle – hélas ! –, une telle situation.

Le 30 mai 1431, deux dominicains viennent annoncer à Jeanne son exécution. Le supplice du feu est celui qui lui avait toujours inspiré la plus grande horreur :

Ah ! j'aimerais mieux être décapitée sept fois que d'être ainsi brûlée !

Ah ! j'en appelle devant Dieu, le grand juge, des grands torts qu'on me fait.

Et à Cauchon :

Évêque, je meurs par vous. J'en appelle de vous devant Dieu.

Elle se confesse et l'évêque l'autorise à communier, elle qui était officiellement hérétique et excommuniée !

Conduite place du Vieux Marché en charrette, coiffée d'une mitre portant l'inscription : « Hérétique. Idolâtre. Apostate. Relapse », Jeanne s'agenouilla pour embrasser la croix qu'on lui tendait, puis elle gravit d'un pas ferme les marches du bûcher. Sur l'échafaud, on précisait :

Jeanne qui s'est fait appeler la Pucelle, menteresse, pernicieuse, abuseresse du peuple, devineresse, superstitieuse, blasphèmeresse, présomptueuse, mécréante, vanteresse, cruelle, dissolue, invocatrice du diable, schismatique.

Lorsque les flammes l'atteignirent, son cri glaça le sang de tous les assistants. Un grand silence se fit et l'on n'entendait plus que ses plaintes d'enfant et ses prières, où revenait sans cesse le nom de Jésus :

Benoîte Trinité, ayez pitié de moi !...

Vierge Marie, priez pour moi !...

Tout ce que j'ai fait fut de l'ordre de Dieu...  
Avec la grâce de Dieu, je serai ce soir en paradis...

Le bourreau témoigna que « presque tous pleuraient de pitié ». Maître Tressart, secrétaire d'Henri VI, rentra chez lui en sanglotant : « Nous sommes tous perdus, car c'est une bonne et sainte personne qui a été brûlée. » Maître Alespée, chanoine de Rouen et agent anglais, se lamentait : « Je voudrais que mon âme fût où je crois qu'est l'âme de cette femme. » Les Anglais jetèrent les cendres dans la Seine, avec le cœur que le bourreau y avait trouvé « intact et plein de sang » et qu'il n'avait pu consumer malgré ses efforts... Même lorsque l'iniquité semble triompher, Dieu reste le maître de toute chose.

### Jeanne réhabilitée

La suite est connue, comme Jeanne l'avait prédit. Les Anglais sont « boutés hors du royaume », malgré la parodie de sacre d'Henri VI, à Paris, et sans sainte Ampoule, comédie à laquelle s'est prêté Cauchon en décembre 1431. Dès l'année suivante, Chartres et Lagny (la ville du miracle de l'enfant mort-né) sont libérées, la Trémoille disgracié. En 1434, les Normands se soulèvent. 1436 : les Anglais perdent Paris. 1449 : recouvrement de la Normandie grâce auquel le procès de réhabilitation peut s'ouvrir car on peut enfin accéder aux pièces du dossier. Le 17 juillet 1453, vingt-quatre ans *jour pour jour* après le sacre, les Anglais sont écrasés à Castillon. La Guyenne, enjeu d'origine de la guerre est définitivement rattachée à la France et Talbot, qui dirigeait les troupes anglaises à Patay, est tué au combat, à quatre-vingt-trois ans. La Guerre de Cent Ans est finie.

Rapprochement de date saisissant : c'est aussi un 17 juillet (1789) que Louis XVI acceptera des mains du franc-maçon Bailly, nouveau maire de Paris, la cocarde tricolore. Pour entrer à l'Hôtel de Ville, le roi a dû passer sous une voûte d'acier d'épées maçonniques entrecroisées. Bailly déclare : « Aujourd'hui le peuple a reconquis son roi. » 360 ans plus tôt, Charles VII recevait son pouvoir... de Dieu.

Le procès de réhabilitation de Jeanne va durer quatre ans, quatre années de recherches et d'interrogatoires : cent quinze témoins viennent déposer, ce qui fait de Jeanne la personne du XV<sup>e</sup> siècle sur laquelle nous avons le plus de renseignements.

Enfin, en 1456, la sainte Inquisition cassait le « prétendu procès » qu'elle déclarait « nul » et « inique ». Jeanne était solennellement réhabilitée par le Saint-Siège, et l'Université de Paris était contrainte de la déclarer, lors d'une cérémonie publique à Notre-Dame : « Innocente, fidèle, catholique, à aucun moment séparée de l'Église. » Le père de Jeanne était déjà mort de chagrin, mais Isabelle Romée, sa mère, eut la joie d'obtenir justice : elle était à Notre-Dame de Paris pour assister au triomphe de Jeanne et à l'humiliation de ses ennemis.

Cauchon, lui, était mort brutalement, quatorze ans plus tôt, renié par sa famille. Un des pires adversaires de Jeanne, Jean d'Estivet, qui venait l'insulter dans son cachot, avait été retrouvé noyé dans un égout, dix-huit ans avant. Il ne faut pas croire d'ailleurs que l'hostilité, voire la haine de certains, cessa : du côté anglais, par exemple, Shakespeare dans

*Henri VI* (1592), présente Jeanne comme une sorcière et une prostituée maudite par son propre père, mais aussi en France chez de nombreux membres de l'Université de Paris, les plus gallicans.

## Actualité de la sainteté et de la mission de Jeanne

### Jeanne, honnie par ses ennemis

La haine envers Jeanne renaîtra en France avec l'hérésie protestante (nous verrons pourquoi). En 1562, les huguenots détruisent le monument érigé en l'honneur de Jeanne à Orléans ; le frère de Coligny pille et incendie l'abbaye de Saint-Benoît-sur-Loire où elle avait été reine de France « un tout petit peu de temps ». Leurs écrivains diffusent les thèses anglaises à grand renfort de calomnies scabreuses.

Les prétendues « Lumières » leur emboîtent le pas : l'ignoble *Pucelle d'Orléans* de Voltaire, autorisée par Louis XV, connaît soixante éditions ! Beaumarchais, Montesquieu présentent Jeanne comme une simulatrice. L'historien Clément de l'Averdy, qui cloue le bec à tous ces personnages par le premier ouvrage historique sérieux sur Jeanne, est guillotiné en 1793. « La révolution n'a pas besoin de savants »... ni d'historiens honnêtes ; elle hait Jeanne : les fêtes en son honneur sont interdites, son chapeau est brûlé, ses statues sont fondues (à Rouen, elle est remplacée par un buste de Marat).

Il faut attendre 1869 pour que Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, réclame l'ouverture d'un procès de canonisation. Ses successeurs, dont Mgr Touchet, poursuivent les travaux qui aboutiront à la béatification de Jeanne par saint Pie X en 1909, à sa canonisation en 1920, et à sa proclamation comme patronne secondaire de la France en 1922. Plutôt que de nous scandaliser de cette canonisation tardive, réjouissons-nous que la Providence ait ainsi montré l'actualité du message de sainte Jeanne d'Arc et de son destin.

Les malheurs de Jeanne étaient-ils enfin finis ? En 1970, l'épiscopat français supprime subrepticement la solennité religieuse de sa fête, solennité, note Jean Madiran, qui sera ressuscitée à Saint-Nicolas-du-Chardonnet<sup>1</sup>. En 1993, Mgr Picandet, alors évêque d'Orléans, déclare que Jeanne était lorraine (ce qui est discutable) et non française ; il en conclut que Jeanne était une « immigrée » et fait tenir son rôle par une jeune portugaise lors des fêtes de la ville... Or, la châtellenie de Vaucouleurs dont dépendait Domrémy était française, elle faisait même partie du domaine royal capétien : Jeanne était donc française de naissance et de langue avant de l'être de cœur et d'esprit.

Pour prendre des exemples récents, on vient de rééditer *La Vie de Jeanne d'Arc*

---

<sup>1</sup> — *Quand il y a une éclipse*, Difralivre, 1990, p. 89-90. J. Madiran y vitupérait les « ectoplasmes et autres sapajous épiscopaux qui avaient cru pouvoir l'interdire ». Mais, récapitulant « l'histoire posthume de Jeanne » dans *Présent*, à l'occasion du film de Besson, il oublie de citer Saint-Nicolas du Chardonnet et ne parle plus que de « l'épiscopat français ».

d'Anatole France, où ce sataniste distingué « démontre » en 650 pages que Jeanne était une idiote victime d'hallucinations auditives... Cela méritait assurément une réédition et le prix Nobel de littérature (1921) au moment où Jeanne était portée sur les autels ! De même, récemment, *Historia*<sup>1</sup> s'interrogeait gravement à la une : « Saint Louis serait-il canonisé aujourd'hui ? » Les deux personnalités interrogées répondent en tapant avec unanimité sur sainte Jeanne. M. Jacques Duquesne déclare : « Il y a eu pire [que saint Louis], Jeanne d'Arc. » Quant à M. Fouilloux, universitaire, spécialiste d'histoire religieuse, il se dit « circonspect » sur la canonisation de Jeanne. On pourrait rétorquer ce qu'elle disait en riant au juge qui lui demandait si sainte Catherine et sainte Marguerite avaient des cheveux : « C'est bon à savoir ! » Le Renan du XX<sup>e</sup> siècle, M. Duquesne, conclut sa déclaration : « Je suis opposé à l'idée du saint intercesseur, (...) c'est contraire à l'Évangile. »

Nous touchons au cœur du problème : la sainteté de Jeanne est une sainteté dérangement, la mission de Jeanne l'est plus encore. La sainteté, en elle-même, est inacceptable pour les protestants, difficile à admettre pour les modernistes, surtout dans ses applications concrètes.

### Un modèle de sainteté pour son temps \*

La vie et la mort de Jeanne illustrent remarquablement cette phrase de Chesterton :

Un des paradoxes constants de l'histoire veut que chaque génération se convertisse au saint qui la contredit le plus catégoriquement. Le remède proposé par la sainteté agit comme antidote ; lorsqu'il est pris pour un poison, c'est alors le martyr.

Or quels sont les quatre défauts principaux des Français, exacerbés au XV<sup>e</sup> siècle ? L'intempérance, le manque de persévérance, l'indiscipline et la vanité. Charles d'Orléans, fait prisonnier à Azincourt, écrit :

Ton grand orgueil, glotonnie, presse, convoitise, sans justice tenir,  
Et luxure, dont as eu abondance.  
Ont pourchacé vers Dieu de te punir  
Trescrestien, franc royaume de France !

Charles VII est la triste illustration de ces vices nationaux : faiblesse, irrésolution (« Soyez homme ! » lui disait Jeanne), orgueil maladif, luxure enfin : il fut le premier roi de France à avoir une favorite en titre, Agnès Sorel (de 1443 à 1450) de qui il aura quatre filles.

Sainte Jeanne est la lumineuse synthèse des vertus contraires. A l'intempérance, elle répond par la pureté, par la virginité qu'elle s'est engagée à garder par vœu dès treize ans, par l'amour de la chasteté. Rappelons-nous comme elle veillait à écarter – au besoin l'épée à la main – les prostituées de son armée, parce que, disait-elle, « à cause des péchés, Dieu permettait la mauvaise issue de la guerre ».

<sup>1</sup> — *Historia* n° 626, février 1999.

\* — Nous utilisons ici une série d'articles de M. l'abbé GAC sur *Les saints de France et les Français d'aujourd'hui* (A.F.S.).

Au *manque de persévérance*, elle oppose une résolution inflexible : ni son amour filial, ni les rebuffades de Baudricourt, ni les atermoiements du dauphin, ni les dangers, ni les fatigues, ni les blessures, ni les horreurs de la guerre, ni l'annonce de sa capture, ni les intrigues de la Cour, ni les insultes des Anglais, ni les tourments de la prison, ni l'ignoble persécution de clercs dévoyés ne la font renoncer. Elle persévère avec ardeur, avec hardiesse, avec humour, sans mépris pour ceux qui l'abandonnent (« Ne parlez pas mal de mon roi, il est bon chrétien. »), sans aucune haine pour ceux qui la persécutent.

A *l'indiscipline*, à l'individualisme téméraire qui avaient conduit aux désastres militaires de Crécy et d'Azincourt, Jeanne oppose l'obéissance et la concorde. Obéissance scrupuleuse à ses voix, c'est-à-dire à Dieu ; obéissance au roi (« La Pucelle en fut très marrie et néanmoins obéit à la volonté du roi » dit le chroniqueur), c'est-à-dire à l'autorité légitime, fût-elle loin de posséder sa sainteté. Jeanne est un exemple de véritable obéissance, gardant l'équilibre entre l'erreur par défaut (la désobéissance) et l'erreur par excès (la fausse obéissance). Jeanne refuse le mariage organisé par ses parents et quitte Domrémy en cachette : son père aurait, en effet, préféré « la tuer de ses mains » plutôt que de la voir « suivre les soldats »... Comme dit l'épître aux Galates (1, 8-9) : « L'obéissance aux hommes a des limites. » Jeanne respecte les supérieurs légitimes, les autorités ecclésiastiques – même indignes – mais leur résiste, publiquement, quand il le faut. Elle craint par-dessus tout de perdre son âme mais ne craint pas, confortée par ses voix, des sanctions aussi effrayantes que l'excommunication quand elles sont sans fondements et donc invalides : « Il vaut mieux obéir à Dieu, plutôt qu'aux hommes » (Ac 5, 29).

Jeanne a aussi le souci de faire régner la concorde entre chrétiens.

— Entre Français, d'abord : on annonce l'arrivée de la troupe du connétable de Richemont. D'Alençon, qui le déteste, menace de partir. Jeanne « courroucée et grondant », lui dit : « Ce n'est pas l'heure de s'en aller. C'est celle de s'entendre. »

— Aux Bourguignons : « Faites bonne paix ferme, qui dure longtemps, pardonnez l'un à l'autre de bon cœur et, s'il vous plaît à guerroyer, allez sur les Sarrasins. »

— Aux Anglais : « Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie et vous requiert de ne pas vous faire détruire. » Elle ajoute que la chrétienté a besoin de tous ses soldats.

A *l'orgueil*, enfin, Jeanne répond par l'humilité : « Ah ! ce n'est pas par mes mérites mais par la bonté de Dieu », répond-t-elle à ceux qui l'admirent. Ou encore : « Il a plu à Dieu de faire cette œuvre par une simple Pucelle. » De sainte Blandine à sainte Thérèse de Lisieux, notre histoire est riche de ses très jeunes filles choisies par le Bon Dieu. Comme elles, jamais sainte Jeanne d'Arc ne s'attribua la moindre gloire, jamais elle ne sortit de ses compétences pour intervenir dans les affaires spirituelles de son temps : elle occupait sa place, toute sa place, rien que sa place, accomplissant exactement son devoir d'État, à Domrémy comme à la guerre, parlant peu, priant beaucoup, se confessant quotidiennement (« On ne peut trop nettoyer sa conscience » répétait-elle), communiant « souvent ». Car Jeanne, modèle de vie active – ô combien – est aussi un modèle de vie intérieure, presque contemplative ; on sait l'admiration que lui portait sainte Thérèse de l'Enfant Jésus qui l'avait surnommée « ma sœur chérie ».

## Jeanne, signe de contradiction

Il ne faut donc pas s'étonner que sainte Jeanne d'Arc dérange. D'abord parce que son « Bas Moyen Age » n'est pas celui qu'on nous présente habituellement, le christianisme des paysans de Domrémy n'est pas ce que l'on voudrait nous faire croire. Écoutons Régine Pernoud, pourtant fort moderniste, commenter les enquêtes sur les habitants du village de Jeanne :

Et quelle déception pour ceux qui imaginent la « religion populaire » comme un tissu de superstitions, de petites sottises rituelles, de mini-diableries que les malheureux ignorants auraient accomplies dans leur inconscience ! Cette religion populaire – que tant de savantes études, recherches et colloques en tous genres ont étudiée en notre temps, toujours avec un infini dédain, à peine nuancé ici ou là de quelque indulgence –, où en trouver meilleur reflet que dans ces dires de paysans, dans leur village, parlant de l'une d'entre eux ? Certes, pas plus qu'à Jeanne elle-même, il n'eût été possible de leur tirer une définition de l'Église militante, mais quelle droiture dans la façon de s'exprimer, de juger, de se souvenir ! Comme il est clair pour eux, l'essentiel de la « croyance » ! Et pour l'essentiel de la vie, comme il leur semble juste que l'eucharistie, la prière, le recours aux sacrements et notamment à la confession fréquente soient l'essentiel d'une existence de chrétien ! Et comme il leur semble naturel aussi que l'amour et le respect des autres, la volonté d'accueil, d'entraide, d'activité joyeuse dans la vie quotidienne, aillent de pair avec une piété authentique ! On ne peut que rappeler ici l'expression si heureuse de Francis Rapp : « Chez eux le *christianisme coule de source*. » L'Évangile y a donné ses fruits jusque dans les détails de l'existence, et il n'est guère étonnant qu'un jour un fruit rare et parfait y ait mûri <sup>1</sup>.

Ensuite, Jeanne dérange parce qu'elle n'est pas pacifiste. Une prétendue « âme privilégiée », Catherine de la Rochelle, voulait la « paix ». Jeanne lui rétorque : « Avec certaines gens, il n'y a de paix qu'au bout de la lance ! » Catherine témoignera à charge. A son procès, la Pucelle ne plie pas : « Quant à ce qui est des Anglais, la paix qu'il y faut, c'est qu'ils s'en aillent en leur pays, en Angleterre. » Ou encore, à un clerc qui affectait une grande compassion pour ces pauvres Anglais tués si loin de chez eux : « En avez-vous vu, Jeanne, d'ainsi tombés ? » dit-il avec un trémolo dans la voix. — « En nom Dieu, oui j'en ai vu, rétorque-t-elle. Comme vous parlez avec douceur ! Que ne s'en sont-ils allés de France dans leur pays ? »

Enfin, et surtout, Jeanne dérange par sa mission. Car la mission de la Pucelle n'était pas seulement temporelle, elle n'était pas une mission de défense de l'« intérêt national » et Jeanne n'est pas « l'héroïne nationale » que la loi du 10 juillet 1920 décide de fêter. La mission de Jeanne est une mission d'ordre surnaturel, une mission providentielle ; le deuxième événement providentiel après le baptême de Clovis, à plus de neuf cents ans de distance ! Dieu, comme il l'a fait dans l'ancien Testament, suscite une jeune fille dont le prénom signifie « grâce de Dieu », qui sera à son époque – et demeure aujourd'hui – un

<sup>1</sup> — PERNOD Régine, *ibid.*, p. 250-251.

*signe de contradiction.* J'utilise ce terme très fort qu'on applique habituellement à Notre-Seigneur, car il est frappant de voir comme Dieu a voulu un parallélisme entre la vie terrestre du Christ et celle de Jeanne :

- Une vie cachée, aux humbles travaux, dans un village inconnu.
- La reconnaissance de sa mission par des théologiens (Poitiers).
- Une « vie publique » de trois ans (1429-1431).
- La virginité.
- L'accusation de sorcellerie.
- La trahison, l'abandon général sauf par sa mère, les humiliations, la consolation surnaturelle.
- Le procès inique devant un tribunal légitime mais mené par des clercs indignes qui savent son innocence.
- La condamnation à mort illégale pour un motif fallacieux.
- L'horreur du supplice exécuté par une puissance étrangère.
- Le trouble des uns, l'endurcissement des autres.
- La mort, partie intégrante de la mission.

### La vraie mission de Jeanne

Mais quelle est la mission de Jeanne ? Elle est résumée dans la phrase dite au dauphin, à Chinon :

Dieu a pitié de vous, de votre royaume, de votre peuple, car saint Louis et Charlemagne sont à genoux devant lui.

— « Dieu a pitié de vous » : Dieu met un terme au terrible châtement de la monarchie française, que Philippe Le Bel avait attiré sur le trône de France par sa révolte contre le vicar du Christ, plus d'un siècle auparavant.

— « Dieu a pitié de votre royaume » : Dieu met fin à la guerre de Cent Ans, effroyable châtement que les états généraux avaient attiré sur le royaume en ratifiant les décisions de Philippe Le Bel excommunié. Le crime royal devenait un crime national.

— « Dieu a pitié de votre peuple » : Dieu libère le peuple de France d'une tutelle anglaise qui, moins d'un siècle plus tard (1534), en aurait fait un pays schismatique soumis à la folie sanguinaire d'Henri VIII.

Ce qui veut dire que :

- Dieu récompense ou châtie.
- Dieu est monarchiste mais le roi doit être son lieutenant.
- Dieu est catholique (et non pas anglican).

Ce qui veut dire aussi que Dieu est Dieu, c'est-à-dire le seul à savoir pourquoi il fait (ou permet) certaines choses : Pourquoi donner la victoire aux Français plutôt qu'aux Anglais ? Pourquoi restaurer par un tel miracle un Charles VII qui va s'empresse, par la pragmatique sanction de Bourges (1438), de retirer l'Église de France à l'obédience du Saint-Siège ? Dieu écrit droit avec des lignes courbes et comme le dit Péguy : « Personne ne

peut lui faire la leçon »...

Voilà la mission de Jeanne : faire reconnaître la royauté suréminente de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'autorité dont il a investi le pape, son vicaire, et le roi de France, son lieutenant. Trop peu acceptent ce message et ont une lecture faussement nationaliste de la mission de Jeanne, « sainte de la patrie ». On peut bien sûr utiliser cette expression, mais le livre de M. Jean de Viguier (*Les Deux Patries*) permet de bien préciser de quelle patrie il s'agit. La patrie de sainte Jeanne d'Arc, c'est la patrie traditionnelle, c'est la France, la douce France, « France la douce », la terre des ancêtres, « le pays de la naissance et de l'éducation » comme l'écrit saint Thomas d'Aquin, qui précise que nous devons fidélité, gratitude, respect, piété à Dieu d'abord, à nos parents ensuite et à notre patrie enfin, mère bienfaisante qui doit nous conduire à la vraie patrie : le ciel. La patrie traditionnelle est un être moral doté de vertus (honneur, bonté, miséricorde, noblesse, vaillance...), vertus morales mais surtout théologiques, c'est un être vivant, « des concitoyens liés entre eux d'amitié » dit encore le Docteur angélique. Cette patrie doit être défendue par le roi, les nobles, les soldats : un petit nombre de professionnels. Voilà la patrie de Jeanne, la patrie chrétienne. Dieu à travers la Pucelle exige beaucoup du roi (« Le roi exercera sa charge et le pays sera relevé. »), des nobles (« L'heure d'agir est venue quand il plaît à mon Seigneur... Gentil duc, à l'assaut ! ») et des soldats (« Les hommes d'armes batailleront... ») mais rien du peuple : pas de levées en masse, pas d'hécatombes ! On estime à 20 000 seulement les victimes de la guerre de Cent Ans, et Azincourt, sa plus grande bataille (opposant 13 000 Anglais à 25 000 Français), fut aussi la plus meurtrière avec 8 113 morts (plus que Crécy et Poitiers réunies !). Le but est de sauver la France, pas de la détruire ! On sait que Jeanne n'a jamais tué personne et qu'au combat elle portait l'étendard « pour éviter de tuer », non parce que c'eût été un péché mais parce que donner la mort ne convient pas à une femme (pas plus qu'à un prêtre). On veut vaincre l'ennemi mais on ne le hait pas. Le confesseur de Jeanne note : « Elle se lamentait beaucoup et pleurait sur ces gens morts sans confession. » A Orléans, elle lance à Glasdale, capitaine anglais : « J'ai pitié de ton âme et des tiens » ; à Patay, elle soutient la tête d'un ennemi blessé... Que souhaite Jeanne ? Que chaque peuple reste sur la terre que Dieu lui a donnée et vive en amitié avec ses voisins dans le sein de la chrétienté.

Comme nous sommes loin de la patrie révolutionnaire qui « annexe » Jeanne sans vergogne <sup>1</sup>, elle qui « jamais ne vit sang français sans que ses cheveux se levassent droit ». Car la patrie révolutionnaire, c'est le « pays des Droits de l'homme » sans Dieu et contre Dieu, c'est une idée des « Lumières » mise en œuvre par la Révolution qui fait de la patrie une idole qui, comme toutes les idoles, exige des sacrifices humains. Ici, pas de vertus mais les vices de la passion : démesure, terrorisme, barbarie, haine, mépris de la vie humaine, mépris du droit des gens. La patrie révolutionnaire, c'est la mort : mort du roi, mort des ennemis extérieurs, mort des « ennemis intérieurs », mort des habitants fauchés par millions par la conscription... et puis, mort du pays par la grande fusion dans la « patrie mondiale des Droits de l'homme » sans Dieu et contre Dieu. Cette patrie maudite, nos

<sup>1</sup> — En février 1999, *Le Républicain lorrain* titre un article sur l'anniversaire du départ de la Pucelle : « Fête de Jeanne, patriote et républicaine ».

ancêtres vendéens, les émigrés, le comte de Chambord, avaient bien compris qu'elle n'était pas leur patrie et que son drapeau n'était pas leur drapeau ! Comme le faux messianisme des pharisiens les a conduits à crucifier le messie, le faux patriotisme des révolutionnaires a tué la patrie, avec, hélas, la complicité naïve de tant de catholiques qui n'ont pas compris la mission de Jeanne, qui n'ont pas vu la substitution de la patrie révolutionnaire à la vraie patrie. C'est le cas de Péguy quand il écrit : « Valmy et Jemmapes sont les droites filles de Patay, (...) elles sont de la même race, de la même famille spirituelle. » Pauvre Jeanne, trahie dans son message par son meilleur chantre ! Non, la farce de Valmy n'a rien à voir avec Patay ! Non, les francs-maçons Dumouriez et Kellerman n'ont rien de commun avec sainte Jeanne ! Pauvre cher Péguy, qui résumait pourtant si bien ce qu'il faut à la France dans cette prière qu'il prête à Jeanne enfant (*Mystère de la vocation de Jeanne d'Arc*) :

Ô mon Dieu, donnez-nous enfin le chef de guerre  
 Vaillant comme un archange et qui sache prier,  
 Vaillant comme un archange et prieur comme un saint,  
 Qui prie comme un saint. (...)  
 Qu'il soit chef de bataille et chef de la prière,  
 Une sorte de chef d'armée de prière. (...)  
 Que notre France après soit la maison divine  
 Et la maison vivante ainsi qu'au temps passé,  
 La maison devant qui tout malfaisant s'incline,  
 La maison qui prévaut sur Satan terrassé ;  
 La maison divine consacrée par la cérémonie du Sacre  
 La maison souveraine ainsi qu'au temps passé  
 De Monsieur Charlemagne et de Monsieur saint Louis,  
 Tous les deux à présent assis à votre droite. (...)  
 Nous avons le droit que la terre soit le porche de votre ciel (...)  
 Mais mon Dieu, donnez-nous d'abord le chef de guerre.  
 Ô mon Dieu, donnez-nous le chef de guerre enfin.

### Pour finir : un constat, un remède, un mot d'ordre

En attendant, conservons précieusement dans notre cœur trois phrases de Jeanne : un constat, un remède, un mot d'ordre.

— Un constat bouleversant, d'abord : « Évêque, je meurs par vous. J'en appelle de vous devant Dieu. » C'est le cri de notre époque, ô combien plus déchirant, car ce mot « évêque », nous pouvons le mettre au pluriel et l'appliquer, mon Dieu ! à l'évêque de Rome lui-même. Ô Combien plus déchirant, car ce n'est plus seulement le corps qui meurt dans les flammes, ce sont les âmes... Combien de damnés peuvent pousser ce cri ? Oui, évêques, « nous mourons par vous ! », par vos catéchismes hérétiques, par vos rites scandaleux, par votre apostasie, et « nous en appelons de vous devant Dieu ! »

— Un remède bienfaisant ensuite. A la question sur la soumission à la hiérarchie

ecclésiastique : « Oui, je m'y crois soumise, mais Dieu premier servi », répond sainte Jeanne, modèle d'obéissance à Dieu, qui meurt excommuniée, sur le bûcher, pour « hérésie, apostasie, schisme ». Comment ne pas penser à tous les fidèles, à toutes les âmes consacrées persécutés par la révolution conciliaire ? Livrés au bûcher médiatique ! Comment ne pas songer à Mgr de Castro-Mayer et à Mgr Lefebvre (qui disait en 1988 : « Nous vivons le procès de Jeanne d'Arc, mais dans notre cas, cela ne se passe pas d'un seul coup, c'est sur vingt ans ») ?

— Un mot d'ordre enfin : « Au nom de Dieu, les gens d'armes batailleront et Dieu donnera victoire. » Il faut agir « au nom de Dieu » : nous n'avons rien à faire dans les manifestations, les associations, les partis, qui n'agissent pas explicitement au nom de Dieu. Après la mort du franc-maçon Mirabeau, avec lequel Louis XVI complotait, l'admirable Madame Élisabeth (dont le style rappelle la langue de Jeanne) écrivait : « Je ne puis m'empêcher de regarder sa mort comme un trait de la Providence sur ce royaume. Je ne crois pas que ce soit par des gens sans principes et sans mœurs que Dieu veuille nous sauver. » Car Dieu veut nous sauver ; Jeanne ne conclut-elle pas : « Et Dieu donnera victoire » ?

Péguy, dans *Le Porche de la deuxième vertu*, associait Jeanne à « la petite fille espérance ».

Le prêtre dit.

Ministre de Dieu, le prêtre dit : (...)

On oublie trop, mon enfant, que l'espérance est une vertu, qu'elle est une vertu théologique, et que de toutes les vertus, et des trois vertus théologiques, elle est peut-être la plus agréable à Dieu. (...)

Mais l'espérance ne va pas de soi. L'espérance ne va pas toute seule. Pour espérer, mon enfant, il faut être bienheureux, il faut avoir obtenu, reçu une grande grâce. (...)

*à voix basse et honteusement.*

Et le facile et la pente est de désespérer et c'est la grande tentation. »

Oserais-je dire que c'est le reproche que l'on peut faire au livre *Les Deux Patries* de M. de Viguier ? Comment parler de la France sans rappeler les paroles prophétiques de saint Pie X ?

« Elle ne périra jamais, la fille de tant de mérites, de tant de soupirs et de tant de larmes », et encore, lors de la béatification de Jeanne :

« Je n'ai pas seulement l'espérance, j'ai la certitude du plein triomphe <sup>1</sup> ! »

<sup>1</sup> — *Le Sel de la terre* 17, p. 86.



Sainte Jeanne d'Arc.

Dessin du greffier en marge du registre du Conseil du Parlement de Paris, au 10 mai 1429

# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**